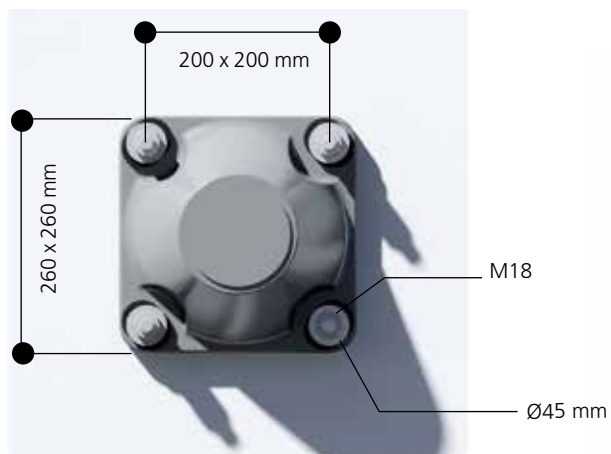
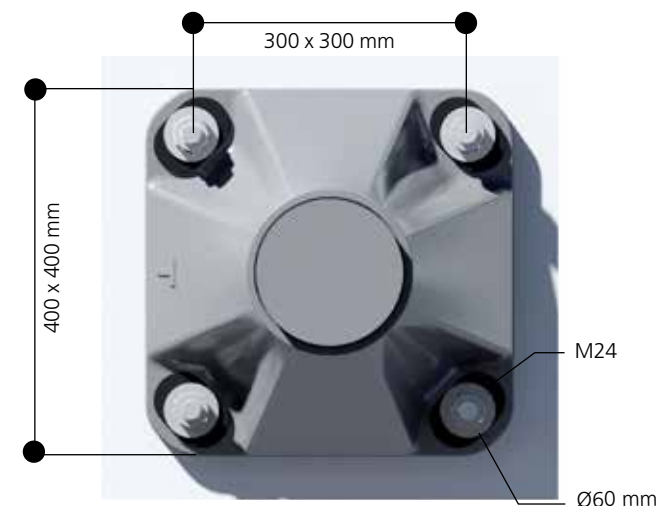


Préconisation d'installation®



Semelle Entraxe 200 x 200 mm
Pour tiges M18, rondelles L18 Ø 45 mm



Semelle Entraxe 300 x 300 mm
Pour tiges M24, rondelles L24 Ø60 mm
ou
Pour tiges M27, rondelles L27 Ø65 mm

Tiges d'ancrages

Nous proposons par défaut des tiges d'ancrages en acier galvanisé, livrées avec 2 écrous et 2 rondelles larges.
En cas d'emploi de massifs préfabriqués, obligation d'utiliser des rondelles larges.

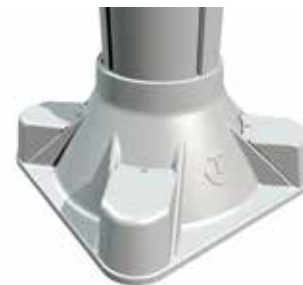
Rondelles isolantes

La présence d'un dispositif d'isolation tiges / semelle permettant d'éviter les couples électrolytiques acier / aluminium est obligatoire pour les candélabres en aluminium.

Conseils

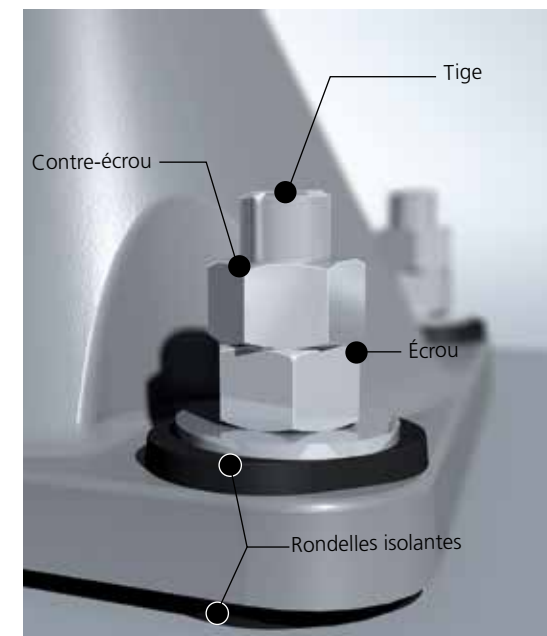
Afin d'éviter la corrosion et d'assurer la longévité des candélabres, il est fortement recommandé :

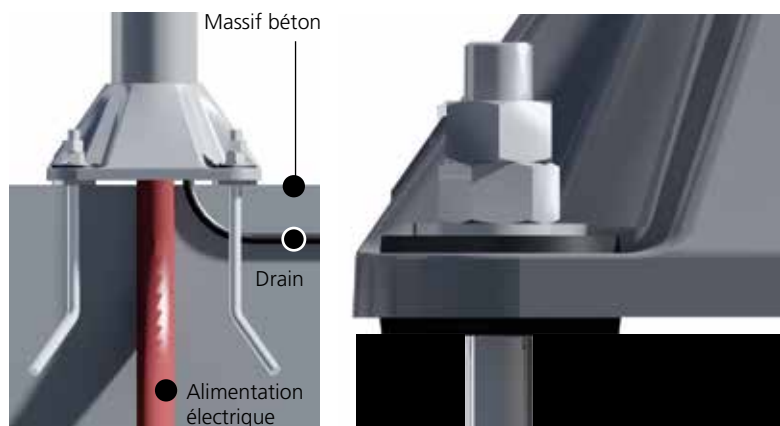
- d'aménager une rainure ou un drain pour l'évacuation de l'eau de condensation interne.
- Cette mesure peut être évitée dans le cas d'une semelle non recouverte en montage direct sur massif, grâce à la surélévation de la semelle apportée par les rondelles isolantes inférieures.
- de protéger les têtes des tiges et écrous par des capuchons remplis de graisse.



Cache-boulons

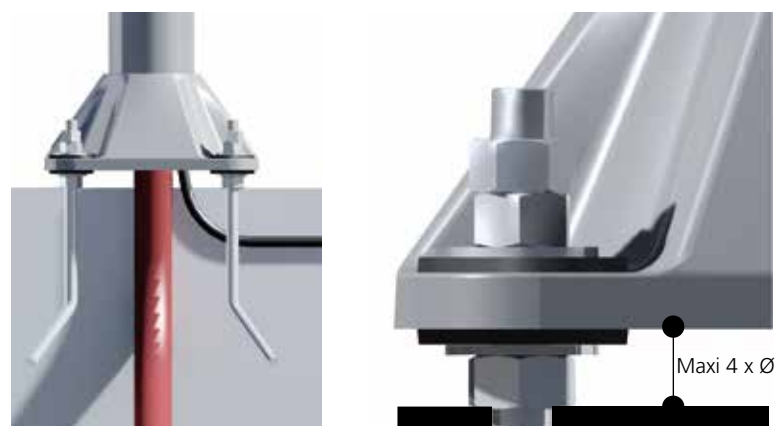
Coques en fonderie d'aluminium recouvrant les tiges et écrous d'ancrage
Disponibles sur la semelle K250





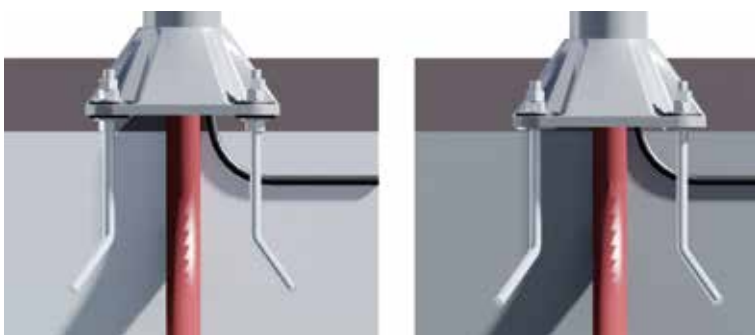
Montage direct sur massif (conseillé)

Il est recommandé que les candélabres d'éclairage public sur semelle soient installés directement sur le massif de fondation en béton si celui-ci est raisonnablement lisse et plat. Les rondelles d'isolation inférieures permettent en outre de gommer les aspérités de la dalle et ainsi d'améliorer l'assise de la semelle.



Montage sur écrous (fortement déconseillé)

L'utilisation des écrous sous la plaque d'appui est fortement déconseillée. Si néanmoins cette solution est employée, il est indispensable de limiter l'espace libre entre le dessous de la semelle et la partie supérieure du massif à 4 fois le diamètre de la tige et de combler cet espace de mortier de bourrage sans retrait.



Semelle recouverte

Il est recommandé de ne pas recouvrir la semelle du candélabre.

Si la semelle du candélabre doit être recouverte, il est fortement conseillé de s'assurer que les matériaux envisagés ne sont pas agressifs. Il faut sinon prévoir un matériau isolant entre la base du candélabre et le revêtement. Il faut de plus éviter l'endommagement par chocs du revêtement de protection de la semelle pendant le coulage de ciment/enrobé.

Dans le cas de candélabres implantés sur une pelouse, il est préconisé de supprimer l'engazonnement à l'endroit de la plaque d'appui afin de faciliter les tontes et d'éviter l'action corrosive des désherbants. Le recouvrement en sable de rivière permet d'améliorer le drainage.

Stockage

Le stockage des mâts ne doit pas se faire directement sur le sol ou à proximité d'une zone de stockage de matériaux pulvérulents. Une ventilation adéquate doit être prévue pour un stockage de longue durée (supérieure à 3 semaines) et les cerclages éventuels seront supprimés.